

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE ROSEMÈRE**

Procès-verbal de la **séance extraordinaire du Conseil** tenue le mercredi 2 août 2023 à 11 h 30 en la salle du Conseil de l'hôtel de ville, sise au 100, rue Charbonneau.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur le Maire :	Eric Westram
Mesdames les conseillères et monsieur le conseiller :	Carla Brown Stéphanie Nantel Marie-Elaine Pitre René Villeneuve

SONT ABSENTS :

Madame la conseillère et monsieur le conseiller :	RoseAnna Cirino Philip Panet-Raymond
---	---

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Le directeur général adjoint :	Luc Lavallée
Le directeur des Services juridiques et greffier :	Me Jean-François Gauthier

À 11h30, Monsieur le Maire constate le quorum et ouvre la séance extraordinaire du Conseil.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1.1. Séance extraordinaire du 2 août 2023

2023-08-231

Sur proposition du maire ERIC WESTRAM, appuyée par la conseillère STÉPHANIE NANTEL, il est résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour présenté aux membres du Conseil pour la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2. CONSEIL

2.1. Nomination de la mairesse suppléante

2023-08-232

CONSIDÉRANT la résolution 2023-06-066, adoptée le 13 mars 2023, nommant la conseillère MARIE-ELAINE PITRE comme mairesse suppléante du 1^{er} avril au 31 juillet 2023 inclusivement;

PAR CONSÉQUENT

Sur proposition du maire ERIC WESTRAM, appuyée par la conseillère MARIE-ELAINE PITRE, il est résolu :

DE DÉSIGNER la conseillère CARLA BROWN à titre de mairesse suppléante à partir du 1^{er} août 2023 jusqu'au 30 novembre 2023 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil répondent aux questions des citoyens, conformément à la *Loi*.

4. CLÔTURE

2023-08-233

Sur proposition du conseiller RENÉ VILLENEUVE, appuyée par la conseillère MARIE-ELAINE PITRE, il est résolu :

DE LEVER la séance à 11h34.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Eric Westram
Maire

Me Jean-François Gauthier, MBA
Directeur des Services juridiques et greffier